



Quelques précisions utiles

Vous comptez vous inscrire ou êtes déjà inscrits à un des concours externes de Caporal de sapeurs-pompiers professionnels session 2025 au sein de la zone Sud-Ouest, nous souhaitons porter à votre connaissance les informations suivantes.

Chaque zone de défense voit un SDIS porter l'organisation de ces 2 concours externes.

L'état des lieux au plan national est le suivant :

Zone de défense et de sécurité	SDIS Organisateur	Site Internet d'inscription	Calendrier d'inscription	Nombre de postes ouverts
Zone Est	SDIS 57 (Moselle)	CDG57	07/01 au 12/02 pour s'inscrire, 20/02 (23h59 heure métropolitaine) pour valider son inscription	82 externe 191 externe SPV
Zone Ouest	SDIS 76 (Seine-Maritime)	SDIS76		147 externe 308 externe SPV
Zone Nord	SDIS 59 (Nord)	CDG59		254 externe 254 externe SPV
Zone Paris	Service concours unifié Île de France	A définir	Ouverture envisagée le 13/05	Arrêté d'ouverture à venir
Zone Sud	SDIS 13 (Bouches du Rhône)	CDG13	07/01 au 12/02 (23h59 heure métropolitaine) pour s'inscrire, 20/02 (23h59 heure métropolitaine) pour valider son inscription	40 externe 140 externe SPV
Zone Sud-Est	SDMIS Lyon (Rhône)	CDG69		50 externe 200 externe SPV
Zone Sud-Ouest	SDIS 33 (Gironde)	CDG33		110 externe 135 externe SPV

Il est important de noter que les épreuves d'admissibilité (écrites) ont lieu, à l'échelle nationale, à la même date, soit le 27 novembre 2025. Seules les dates des autres épreuves (pré-admission, admission) peuvent varier selon le choix des organisateurs.

Veillez donc à ne vous inscrire qu'auprès d'un seul organisateur de concours.

Si vous souhaitez annuler votre inscription sur un ou les concours organisés au sein de la zone Sud-Ouest, vous pouvez le faire directement depuis votre compte concours territorial, ou contacter le CDG33 à concours@cdg33.fr.

Vous pourrez vous inscrire aux concours organisés sur une autre zone jusqu'à la date butoir d'inscription du 12 février (23h59 heure métropolitaine).